



L'offre de formation en Midi-Pyrénées

Exploitation des bilans
pédagogiques & financiers

Exercice 2008

Mars 2011



Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi
Midi-Pyrénées

Editorial

2010 a été une année importante pour la formation professionnelle continue. 2011 le sera plus encore.

C'est l'année qui a vu la publication progressive des textes d'application de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie, loi qui modifie en profondeur le paysage de la formation par l'intervention de nouveaux acteurs, de nouveaux outils, comme le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels ou le dispositif de portabilité du DIF.

C'est aussi l'année de la constitution de la Direccte, nouvel interlocuteur régional des entreprises et du monde du travail, créée dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat, qui va amener l'Etat à développer son action pour le développement de l'emploi et des compétences. La formation professionnelle continue est assurément au cœur du projet de la nouvelle Direccte, dans la mesure où elle nourrit ses missions que sont le développement de l'emploi et de la compétitivité des entreprises, ou la promotion professionnelle et l'amélioration des conditions de travail et d'emploi des salarié-e-s.

L'étude que nous vous proposons s'appuie sur les données recueillies dans les bilans pédagogiques et financiers renseignés par les 2 634 prestataires de formation de Midi-Pyrénées pour l'exercice 2008, données que nous avons souhaité mettre en perspective des données recueillies sur les exercices précédents.

Vous y trouverez principalement des informations relatives à la structure de l'offre de formation, au nombre des organismes de formation, à leur ancienneté, à leur régime juridique, et plus généralement des informations sur les autres acteurs du champ de la formation professionnelle continue : les stagiaires, les financeurs des formations.

Je souhaite que ces éléments contribuent à enrichir la réflexion collective engagée sur l'évolution du système de formation professionnelle continue, et qu'ils aident plus particulièrement à la compréhension de l'appareil régional de formation dans sa richesse et sa diversité.



Hubert BOUCHET

Directeur régional des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi
en Midi-Pyrénées

Sommaire

► Préambule	4
► Organismes de formation	4
Chiffres clés de l'exercice 2008	4
Deux fois plus d'organismes de formation en 15 ans	5
Le secteur privé lucratif représente 50 % des organismes	5
La pérennisation des organismes	7
Un chiffre d'affaires en progression	8
Les entreprises premiers financeurs de la formation continue	10
Le prix de l'heure-stagiaire en forte hausse	11
► Stagiaires de la formation continue	12
Des stagiaires de plus en plus nombreux	12
Le volume des heures-stagiaires en baisse	12
Répartition des stagiaires par public et niveau de formation	13
Des formations de plus en plus courtes	14
► Annexe	15
Formulaire Cerfa, bilan pédagogique et financier - exercice 2008	15

L'offre de formation en Midi-Pyrénées, exploitation des bilans pédagogiques et financiers - Exercice 2008

Ce document a été réalisé sous le pilotage d'Hubert Bouchet (Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi en Midi-Pyrénées). Ont également participé à l'élaboration de ce dossier : Alain Bonan et Pierre de Saint Blanquat (service régional de contrôle de la formation professionnelle de la Direccte Midi-Pyrénées) - **Directeur de publication** : Jean-Michel Gimenez - **Responsable de publication** : Christiane Lagriffoul - **Rédacteur** : Quentin Ginstoux - **Maquette/Mise en page** : Stéphane Henry - **ISBN** : 978-2-916543-77-2

► Préambule

Les dispensateurs de formation doivent tous les ans et avant le 30 avril établir et fournir un bilan pédagogique et financier à l'aide d'un formulaire type fourni par l'Administration. Il est envoyé aux services de contrôle de la formation des Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). Sont concernés tous les organismes dispensateurs de formation continue, quel que soit leur statut juridique (établissement public, Sarl, travailleur indépendant individuel, association...).

Le bilan pédagogique et financier regroupe 3 rubriques :

- données relatives à l'identification de l'organisme,
- données financières : origines des produits et nature des charges,
- données pédagogiques : stagiaires, actions de formation et formateurs.

La production du bilan pédagogique et financier est une obligation légale relevant de l'article L6352-11 du Code du travail. Le non-respect de cette obligation peut constituer une infraction pénale. Dorénavant, la caducité est prononcée au bout d'un exercice d'inactivité (et non plus de deux ans comme précédemment), donc, au-delà de la sanction pénale, le non envoi du bilan entraînera de fait la radiation.

Les informations transmises par le bilan sont déclaratives. Les analyses suivantes sont effectuées à partir des bilans pédagogiques et financiers renseignés et exploitables relatifs aux différents exercices.

Afin de rendre compte au mieux de la diversité des organismes de formation, le secteur privé est scindé en deux dans le but de faire ressortir les données des travailleurs indépendants.

Tous les prestataires de formation professionnelle continue, y compris les prestataires de bilans de compétences doivent établir chaque année un bilan pédagogique et financier.

► Organismes de formation

> Chiffres clés de l'exercice 2008

Le nombre d'organismes de formation a augmenté régulièrement entre 2004 et 2008, pour atteindre 2 634 au 1^{er} janvier 2008. Après une baisse entre 2004 et 2005, le chiffre d'affaires généré par l'activité de formation continue est reparti à la hausse pour dépasser 415 millions d'euros en 2008. Malgré un nombre toujours plus important d'année en année, le pourcentage de bilans pédagogiques et financiers renseignés par rapport au nombre d'organismes de formation reste stable depuis 4 ans aux alentours de 89 %.

Chiffres clés de l'exercice 2008 – évolution 2004-2008

	2008	Evolution 2004-2008
Nombre d'organismes de formation au 1 ^{er} janvier	2 634	+ 21 %
Nombre d'organismes de formation au 31 décembre	2 730	+ 18 %
Nombre de bilans pédagogiques et financiers renseignés	2 394	+ 12 %
Nombre de stagiaires	781 520	+ 13 %
Nombre de formateurs sous contrat (CDD et CDI)	10 058	- 12 %
Chiffre d'affaires généré par l'activité de formation continue	415 707 098 €	+ 28 %
Nombre d'heures-stagiaire réalisées	39 549 780	- 3 %
Durée moyenne des stages (en heures)	51	- 14 %

> Deux fois plus d'organismes de formation en 15 ans

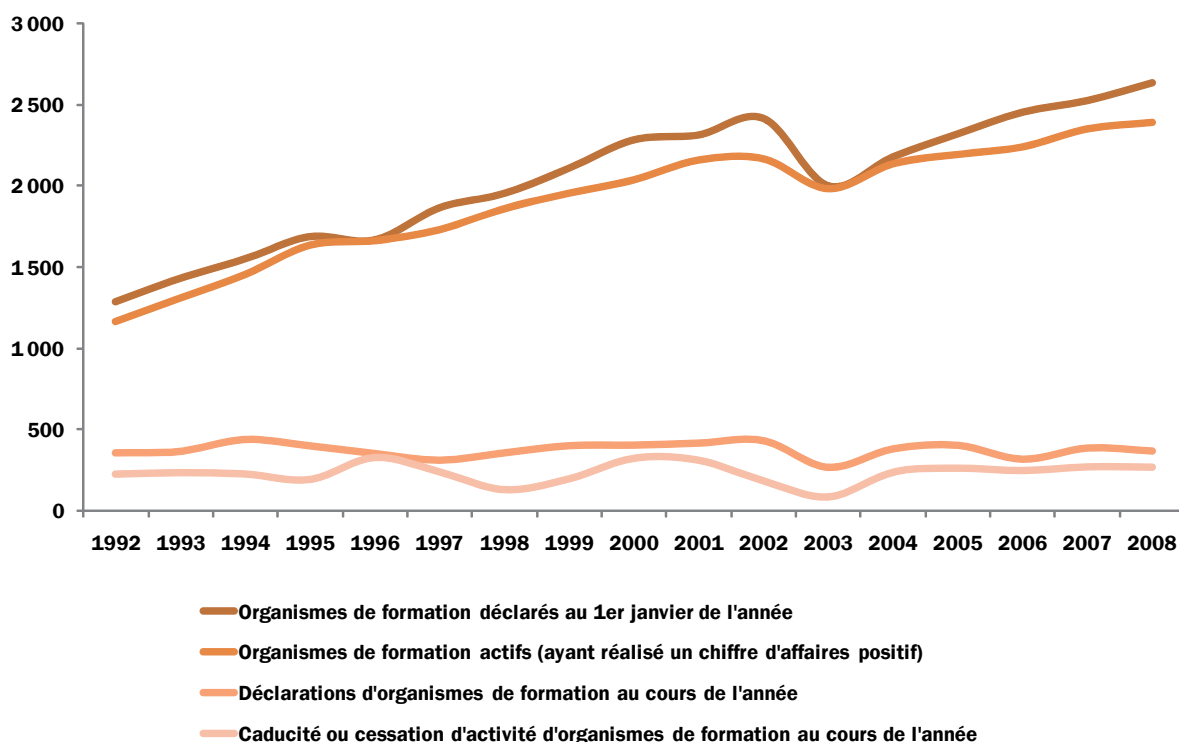
Le nombre d'organismes de formation est en croissance régulière depuis 1992 malgré une rupture statistique sur l'année 2003 (changement du régime de déclaration). En 2008, on compte plus de deux fois plus d'organismes qu'en 1992.

Globalement, le nombre des déclarations d'organismes de formation au cours de chaque année diminue légèrement en moyenne : 385 en moyenne annuelle sur la période 1992-2001, tandis qu'elle est de 363 sur la période 2002-2008 (et de 356 sur les trois dernières années).

En parallèle, les caducités ou cessations d'activité d'organismes de formation sont élevées sur les années 2007 et 2008, seules les années 1996, 2000 et 2001 ont été plus importantes en nombre. Excepté en 2006, la différence entre les deux n'a jamais été aussi faible depuis 2001.

Le changement de régime de la caducité (un an) ainsi que l'irrégularité d'activité entraineront de fait des flux plus importants (secteur privé).

Evolution des organismes de formation 1992-2008



Evolution des organismes de formation 2006-2008

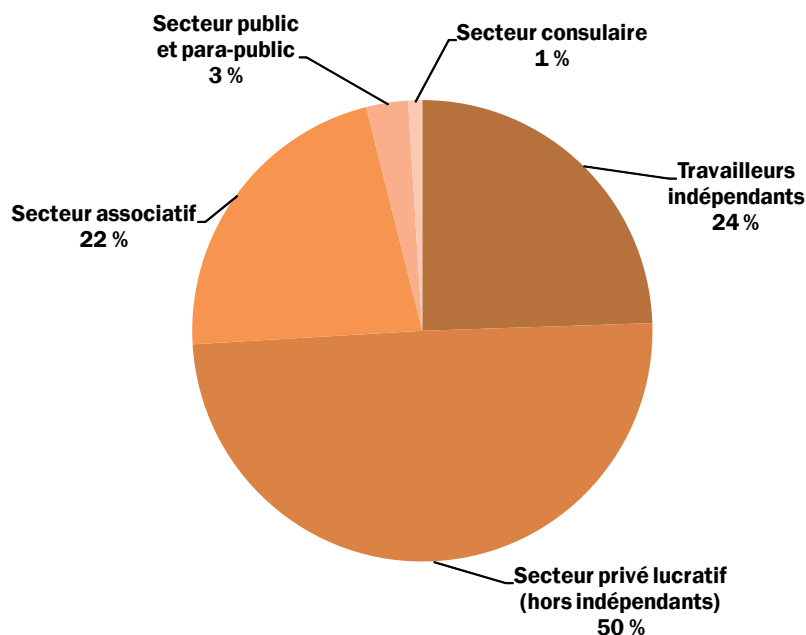
	2006	2007	2008
Organismes de formation déclarés au 1 ^{er} janvier	2 454	2 525	2 634
Organismes de formation actifs (ayant réalisé un chiffre d'affaires positif)	2 243	2 354	2 394
Déclaration d'organismes de formation au cours de l'année	317	384	366
Caducité ou cessation d'activité d'organismes de formation au cours de l'année	249	272	270

> Le secteur privé lucratif représente 50 % des organismes

Les organismes sous le statut du secteur privé lucratif (hors indépendants) sont en progression linéaire depuis 2004 et ont atteint en 2008 la barre de **50 % des organismes de formation**, soit 1 354 organismes déclarés.

Le secteur privé (secteur privé lucratif, travailleurs indépendants, associations loi 1901) rassemble 2 623 structures soit **96 % du total**, un pourcentage stable depuis trois ans. Le secteur privé lucratif est le plus dynamique ; le nombre d'organismes de formation y a progressé de près de 30 % depuis 2004. Le statut juridique le plus répandu est la Sarl (Société à responsabilités limitées) avec près de 1 000 organismes déclarés en Midi-Pyrénées en 2008.

Répartition des organismes de formation par statut juridique



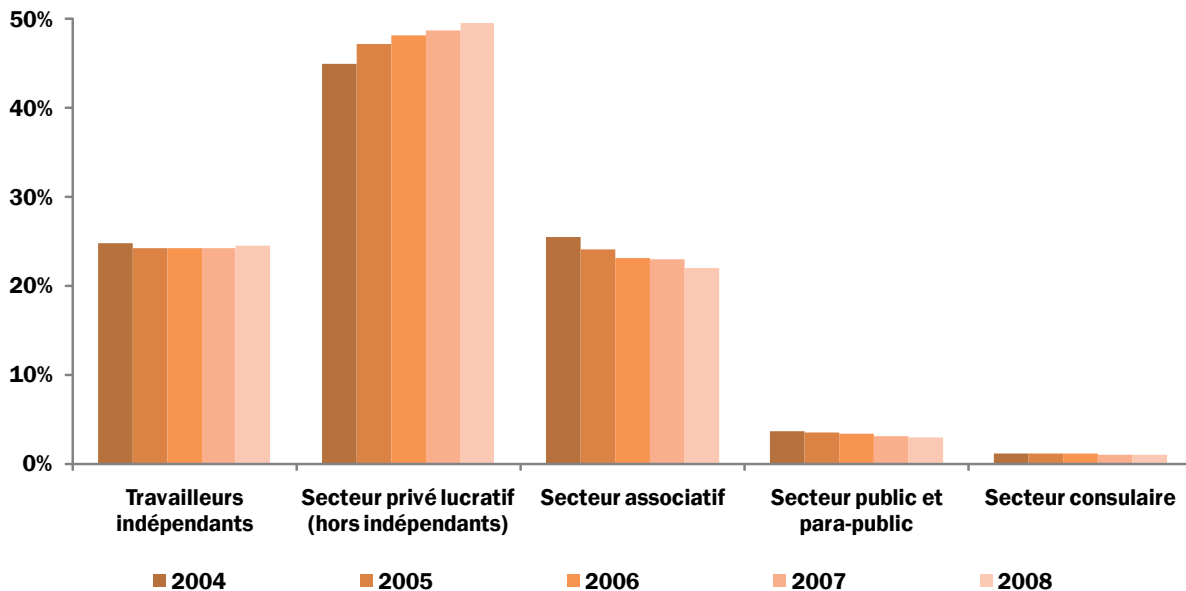
Répartition des organismes de formation par statut juridique détaillé en 2008, évolution 2004-2008

Statut de l'organisme	Déclarés au 31/12/2008	En % du total des organismes	Evolution du nb 2004-2008
Travailleurs indépendants	668	24 %	+ 16 %
Associations loi 1901	601	22 %	+ 2 %
Secteur privé lucratif (hors indépendants)	1 354	50 %	+ 30 %
Eurl	86		+ 105 %
Sarl	957		+ 31 %
SA	239		+ 15 %
Autres catégories	72		+ 13 %
Secteur public et para-public	80	3 %	- 6 %
Education nationale	1		- 50 %
Greta	10		- 9 %
Grandes écoles/Université	10		=
Etablissements Ministère de la santé	16		=
Etablissements Ministère de l'agriculture	17		=
Autres établissements publics (dont Afpa)	26		- 10 %
Secteur consulaire	27	1 %	=
CCI	10		=
Chambre des métiers	8		=
Chambre d'agriculture	9		=
Total	2 730	100 %	+ 18 %

Sur la période 2004-2008, le secteur public et para-public est le seul à avoir vu son nombre d'organismes de formation diminuer en nombre : 85 en 2004, 82 en 2007 et 80 en 2008. Le secteur consulaire est stable avec 27 organismes concernés : il s'agit des 10 CCI, des 8 Chambres des métiers et des 9 Chambres d'agriculture.

Cependant, le nombre d'organismes de formation déclarés étant en hausse régulière, leur répartition par statut évolue sensiblement : la part du secteur privé lucratif (hors indépendants) est de plus en plus importante, au détriment des travailleurs indépendants et du secteur associatif. Rappelons que de nombreux prestataires de formation n'exercent cette activité qu'à titre annexe, en marge de leur activité de production de bien ou de service, ce qui est notamment le cas pour les prestataires du secteur privé lucratif.

Evolution de la répartition des organismes de formation par statut juridique (en %) 2004-2008



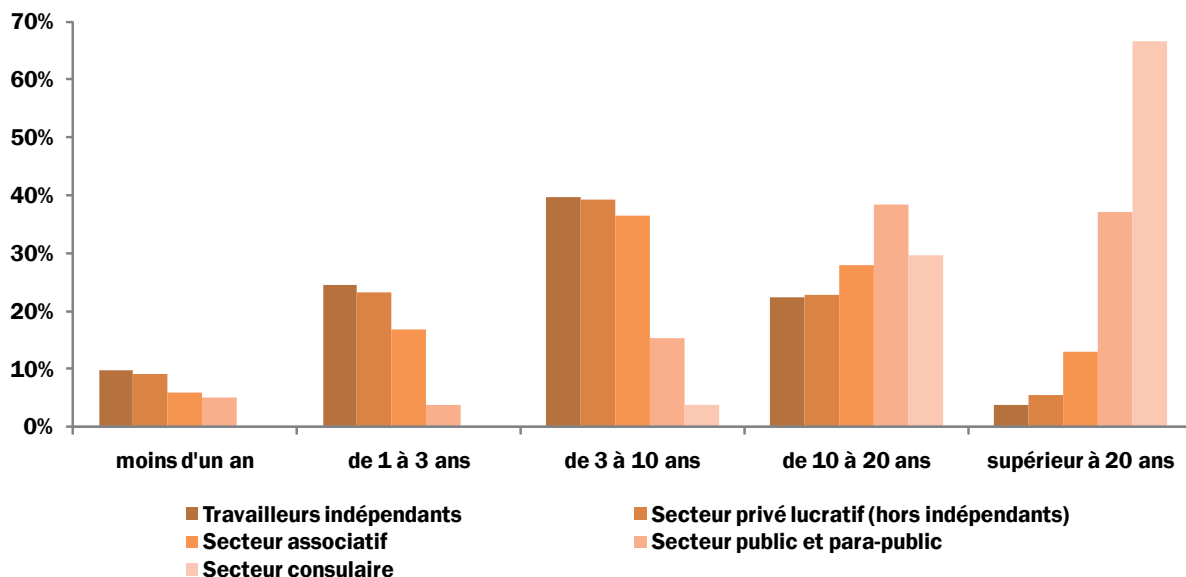
> La pérennisation des organismes

En moyenne, 8 % des organismes de formation ont moins d'un an, le pourcentage le plus faible enregistré depuis 2004. Ce chiffre ne s'explique pas par le vieillissement du secteur public et para-public : en 2008, 5 % des organismes sous ce statut avaient moins d'un an, alors qu'ils n'étaient que de 2 % en moyenne sur la période 2004-2007. En fait, la part des organismes de moins d'un an est plus faible par rapport à 2007 pour l'ensemble du secteur privé.

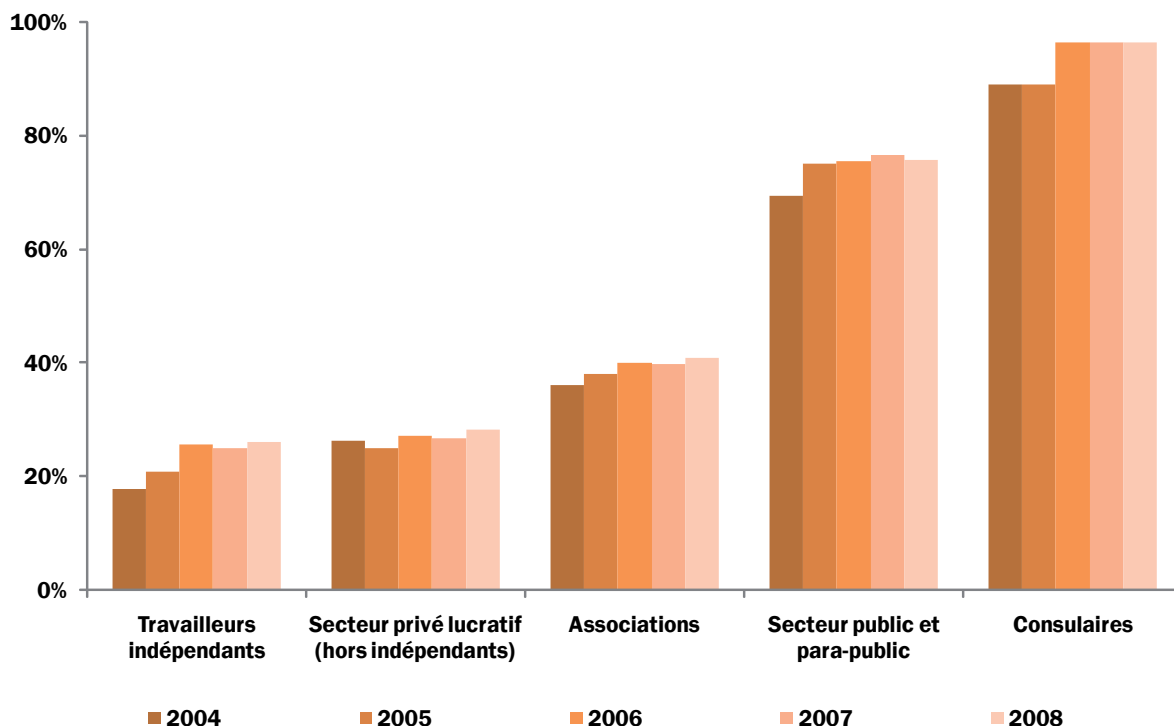
Ce sont l'ensemble des organismes qui font preuve de plus en plus de stabilité dans le temps, quel que soit leur statut : en 2008, un tiers ont plus de 10 ans d'ancienneté, ce chiffre était de 29 % en 2004.

En particulier, **les organismes sous statut de travailleurs indépendants ont de plus en plus tendance à se pérenniser** : ils étaient 18 % en 2004 à avoir plus de 10 ans d'ancienneté, 26 % en 2008.

Répartition des organismes de formation par statut juridique et ancienneté sur le marché de la formation en 2008



Evolution de la part des organismes de formation de plus de 10 ans d'ancienneté par statut juridique 2004-2008



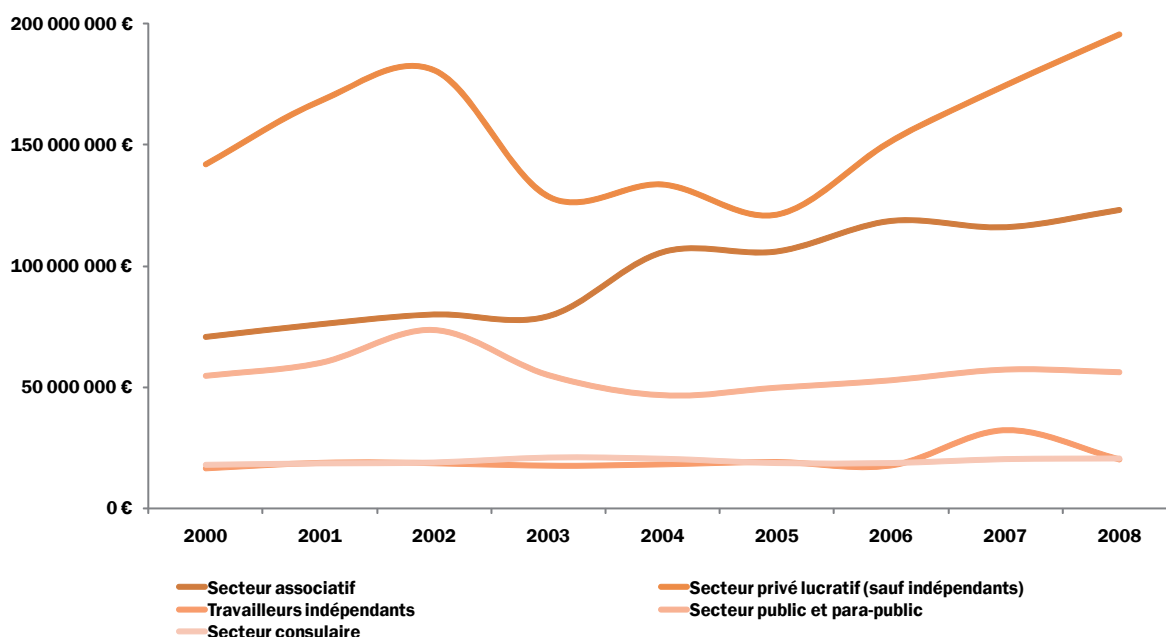
> Un chiffre d'affaires en progression

Le chiffre d'affaires des organismes de formation s'élève à **416 millions d'euros** pour l'année 2008. Il progresse globalement (**+ 32 % entre 2005 et 2008**), surtout en raison de la croissance du secteur privé. Sur la période 2005-2008, le chiffre d'affaires du secteur privé lucratif (hors indépendants) progresse de 61 % et celui du secteur associatif de 16 %.

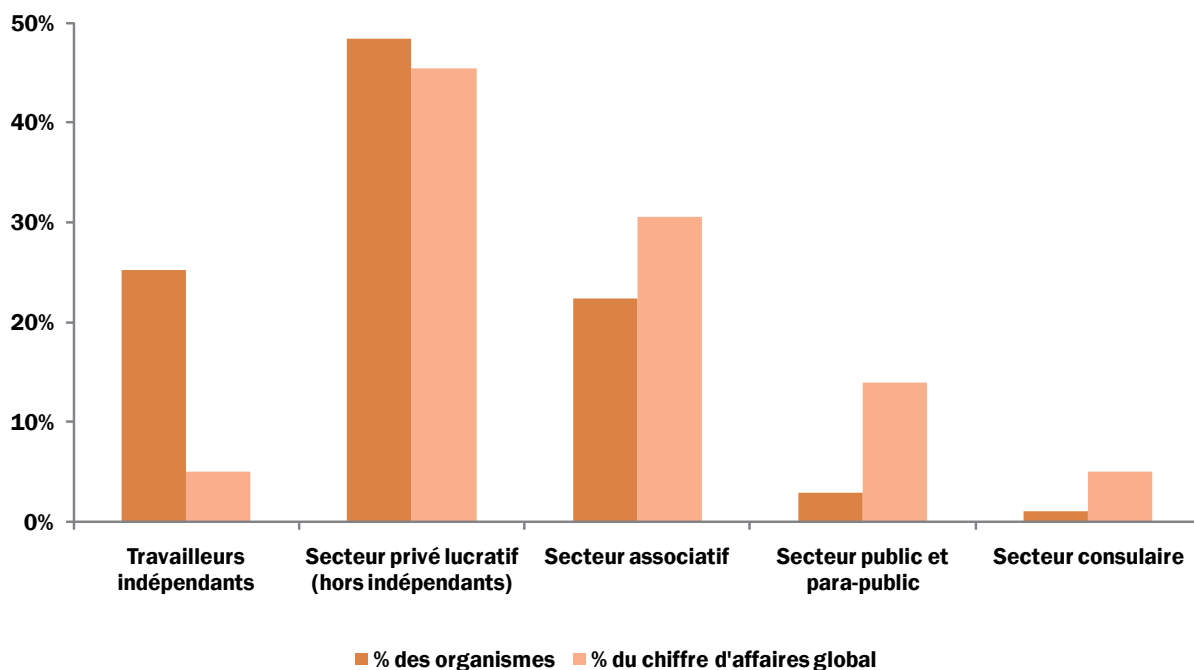
Ce chiffre d'affaires est toujours **inégalement généré**, 82 % par le secteur privé. Les travailleurs indépendants représentent 25 % des organismes déclarés actifs pour seulement 5 % du chiffre d'affaires global. Le secteur public et para-public génère 14 % du chiffre d'affaires alors qu'il représente seulement 3 % des organismes de formation. Cette situation ne semble pas évoluer fondamentalement depuis 2004.

Près de 69 % du chiffre d'affaires global est réalisé par des structures de plus de 10 ans, qui représentent 32 % des organismes de formation. Là encore, cette situation est stable depuis 2004.

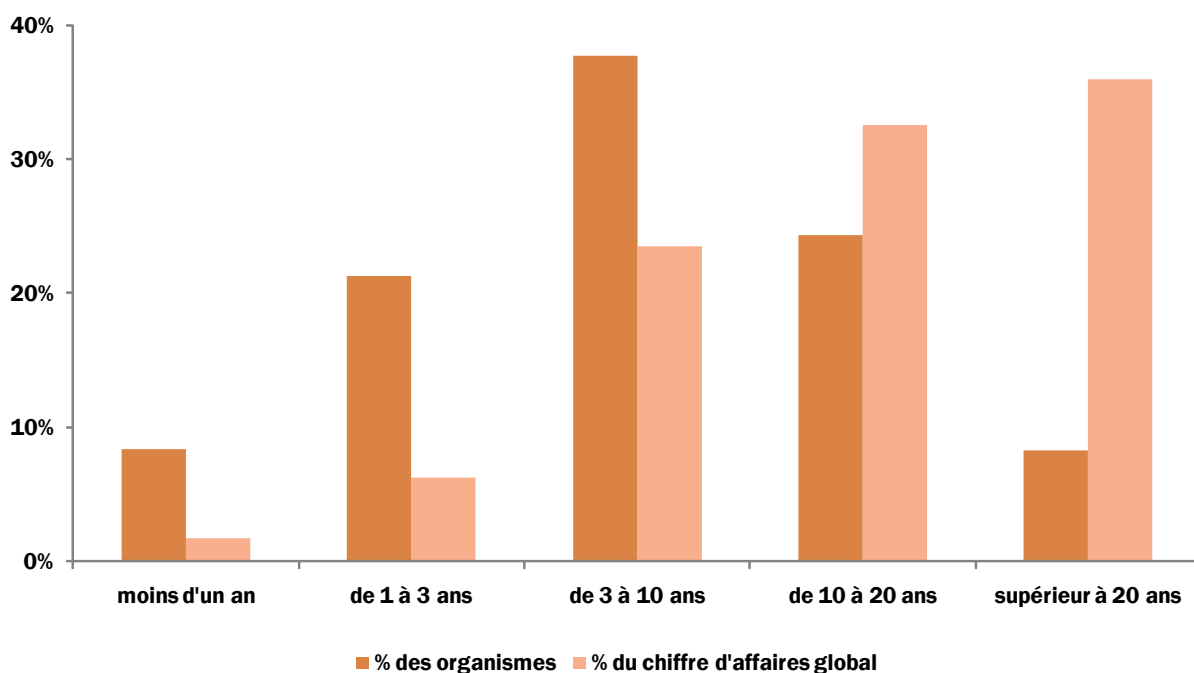
Evolution du chiffre d'affaires des organismes par statut juridique 2000-2008



Répartition des organismes et du chiffre d'affaires par statut juridique en 2008



Répartition des organismes et du chiffre d'affaires par ancienneté en 2008



Les organismes ayant comme activité principale la formation professionnelle continue représentent 17 % du total en 2008, soit 446 organismes. Cette part est stable depuis 2005. Leur répartition par statut juridique est d'ailleurs sensiblement identique.

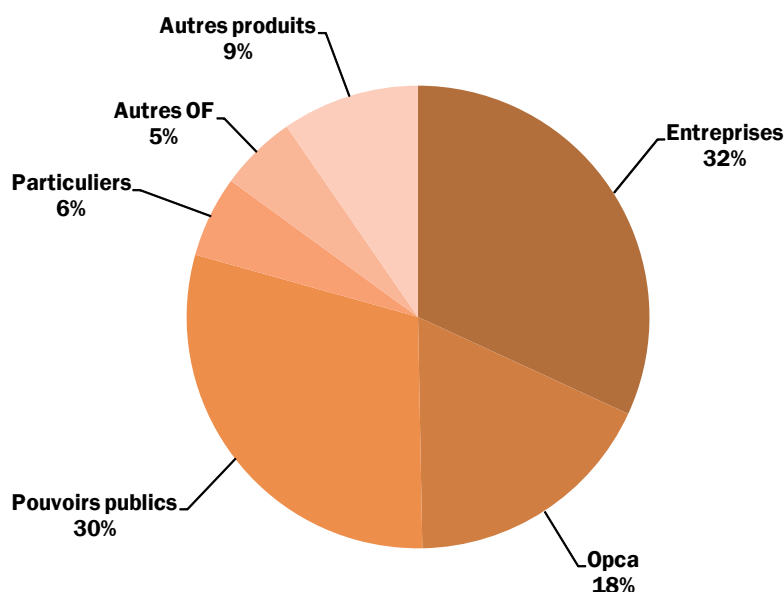
En revanche, leur chiffre d'affaires est en évolution sensible entre 2007 et 2008 : les travailleurs indépendants ont vu leur chiffre d'affaires diminuer de 18 à 4,5 millions d'euros, tandis que celui des organismes sous statut SA est passé de 38,5 à 55 millions d'euros sur la même période.

Le chiffre d'affaires des organismes appartenant au secteur public et para-public est lui resté relativement identique entre 2007 et 2008.

> Les entreprises premiers financeurs de la formation continue

Origine des financements en 2008 – évolution 2004-2008

Origine des financements	Exercice 2008	Evolution 2004-2008
Pouvoirs publics	123 211 545	+ 11 %
Entreprises	132 496 208	+ 31 %
Opca	74 139 972	+ 68 %
Particuliers	23 583 130	+ 28 %
Autres organismes de formation	22 339 966	+ 19 %
Autres produits	39 936 277	+ 27 %
Total	415 707 098	+ 28 %



En 2007, **les entreprises sont devenues les premiers financeurs de la formation professionnelle continue**, cette position se confirme en 2008 (32 % du total) ; et ce malgré une hausse continue des financements des pouvoirs publics depuis 2005 (+ 16 %). Depuis 2004, il s'agit de la principale évolution en termes de financements, la part provenant des pouvoirs publics diminuant de 34 % en 2004 à moins de 30 % en 2008.

Cependant, en 2009, la Fédération de la formation professionnelle (FFP) a constaté la première baisse depuis huit ans du chiffre d'affaires des organismes privés qu'elle représente (- 2,1 % sur un an), et ne prévoit qu'une légère amélioration en 2010¹. Il faut donc s'attendre à ce que les entreprises réduisent leur budget formation pour les exercices 2009 et 2010.

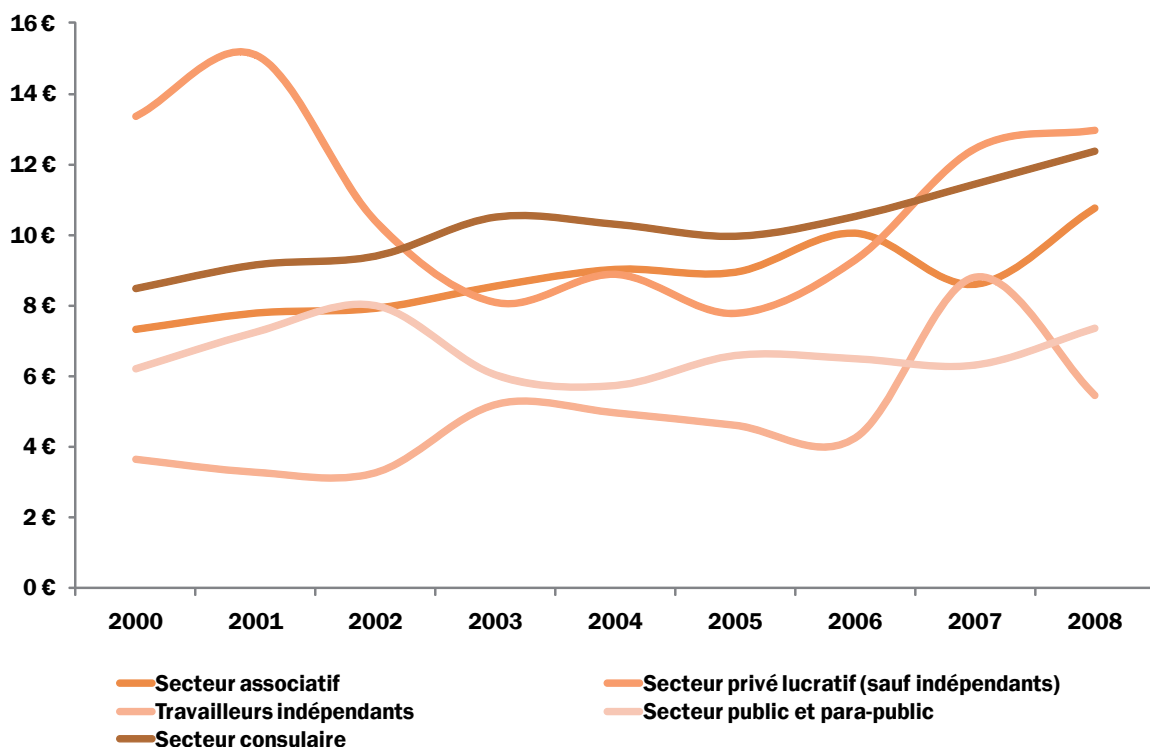
Le poids des Opca est passé de 10 à 14 % dans le chiffre d'affaires global en 2004, croissance due au développement des financements de plans de formation et de l'alternance (respectivement + 24 % et + 27 % entre 2002 et 2004). Ce poids, relativement stable entre 2004 et 2006, est reparti à la hausse en 2007 et atteint près de **18 % en 2008**. Au total, on note une évolution globale de + 68 % entre 2004 et 2008 pour les produits provenant des organismes collecteurs des fonds de la formation continue, de 44 à plus de **74 millions d'euros**.

En 2008, les produits provenant de contrats conclus avec des particuliers ont diminué pour la première fois depuis 2004 : 25 738 519 en 2007 et 23 583 130 en 2008.

¹ Source : Le Monde Economie, « La formation professionnelle, outil anticrise négligé », Anne Rodier, 02/03/2010

> Le prix de l'heure-stagiaire en forte hausse

Evolution du prix moyen de l'heure-stagiaire par statut juridique 2000-2008



Le prix moyen de l'heure-stagiaire, relativement stable depuis 7 ans, est en forte hausse depuis 2005, toutes catégories d'organismes de formation confondues. Pour la première fois depuis 2000, le prix moyen de l'heure-stagiaire a dépassé les 10 € et atteint 10,5 €. En particulier, ce prix a augmenté en moyenne de 5 € entre 2005 et 2008 pour le secteur privé lucratif (hors indépendants). Sa hausse sur la même période a été plus mesurée pour le secteur public et para-public, de 6,6 € à 7,4 € ; cependant ce prix est proche du plus élevé enregistré sur la période 2000-2008, 8 € en 2002.

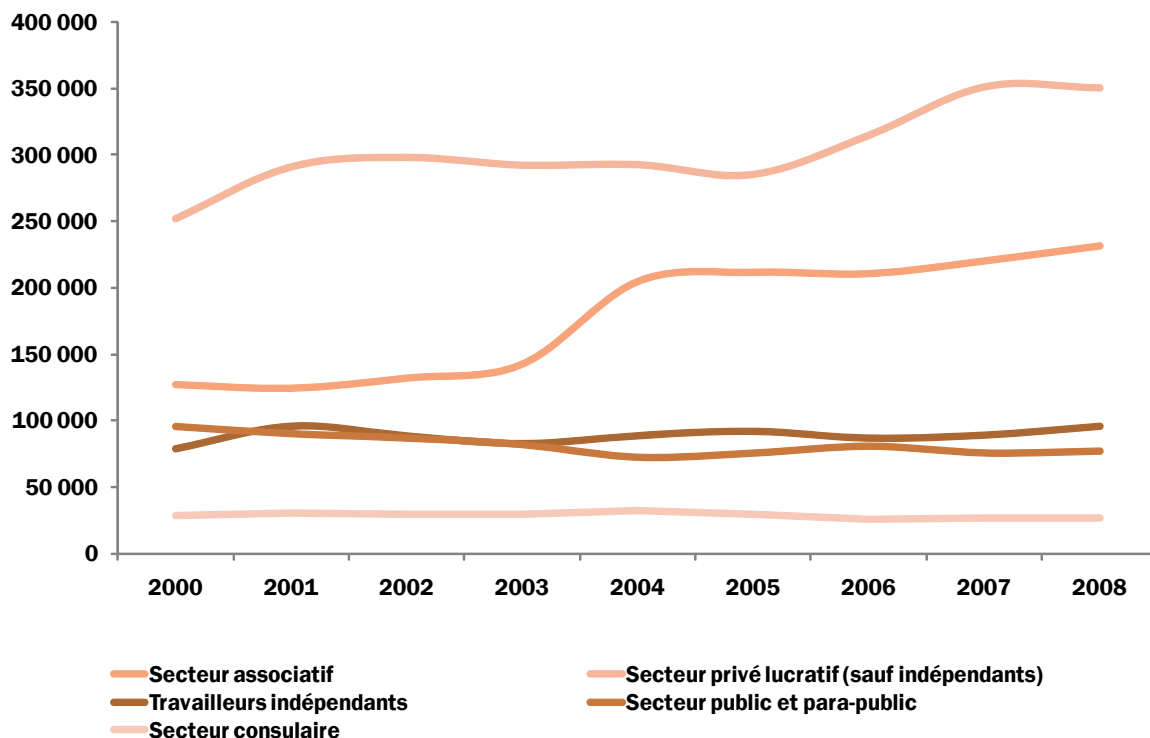


► Stagiaires de la formation continue

> Des stagiaires de plus en plus nombreux

En 2008, on dénombre **781 520 stagiaires** de la formation continue, soit 2,4 % de plus que l'année précédente et 13 % d'augmentation par rapport à 2004. Cette augmentation régulière du nombre de stagiaires ne va pas de pair avec une augmentation des heures-stagiaire, qui ont même diminuées entre 2007 et 2008.

Evolution du nombre de stagiaires par statut juridique 2000-2008



> Le volume des heures-stagiaires en baisse

Le nombre d'heures-stagiaire est en baisse en 2008, avec **39 549 780 heures**. Ce volume, pour la première fois inférieur à 40 millions depuis 2003, est le plus faible enregistré depuis.

Evolution du nombre d'heures-stagiaires par statut juridique détaillé 2003-2008

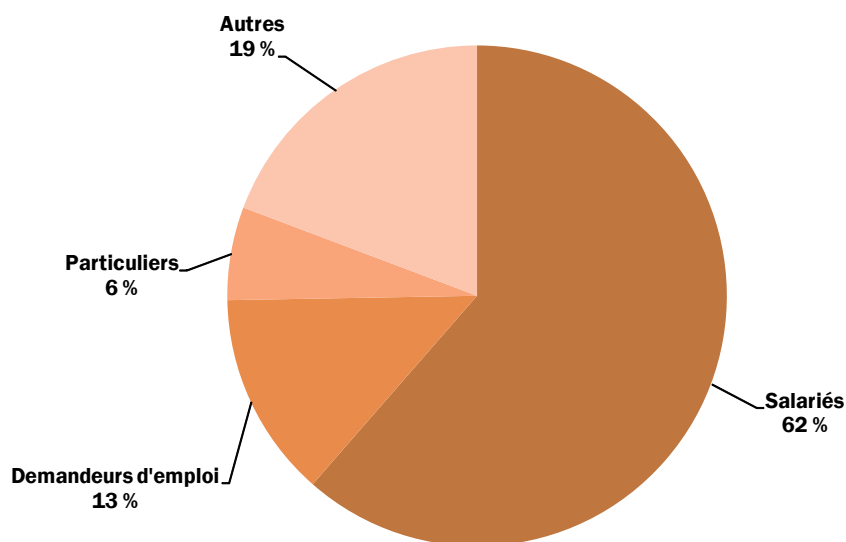
	Secteur associatif	Secteur privé lucratif (sauf indépendants)	Travailleurs indépendants	Secteur public et para-public	Secteur consulaire	Secteur entreprise	Total
2003	9 283 863	15 380 660	3 379 463	9 134 002	1 982 760	518 068	39 678 816
2004	11 740 401	14 094 969	3 662 029	8 168 712	1 977 804	935 743	40 579 658
2005	11 880 928	14 793 853	4 155 254	7 588 843	1 874 251	780 880	41 074 009
2006	11 829 004	15 556 914	4 173 936	8 162 652	1 775 389	732 347	42 230 242
2007	13 522 251	13 107 376	3 678 077	9 095 331	1 768 574	894 553	42 066 162
2008	11 472 076	14 182 887	3 708 061	7 653 664	1 655 593	877 499	39 549 780

> Répartition des stagiaires par public et niveau de formation

Entre 2005 et 2006, les salariés avaient bénéficié en majorité du développement de la formation continue, passant de 60 % à 64 % de stagiaires. Ce pourcentage a faiblement diminué depuis atteignant 62 % en 2008. Malgré cette tendance, les salariés sont toujours les premiers stagiaires de la formation continue quel que soit le statut juridique de l'organisme : ils représentent par exemple 75 % des stagiaires des organismes du secteur privé (hors indépendants).

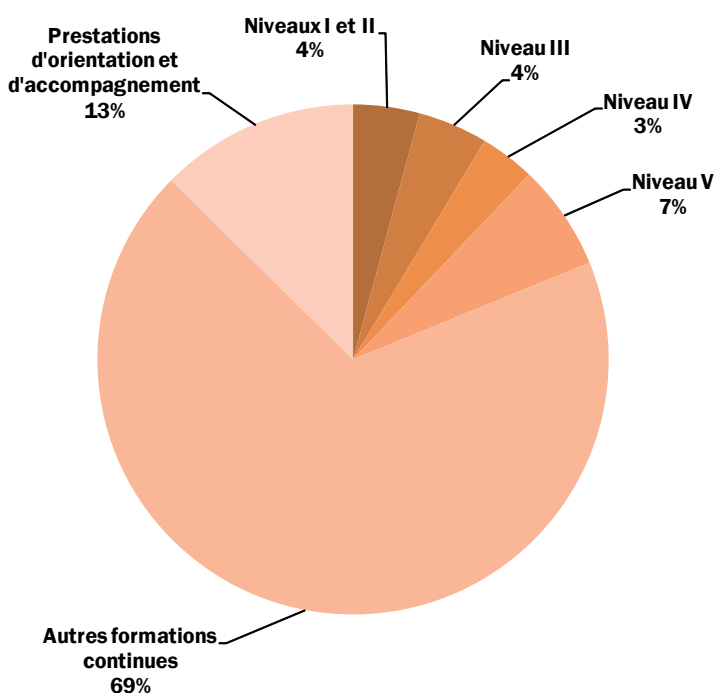
Les stagiaires des associations et du secteur public et para-public sont plus souvent des demandeurs d'emploi (respectivement 22 % et 19 % de demandeurs d'emploi parmi les stagiaires de ces secteurs).

Répartition des stagiaires par type de public en 2008



Les stages de niveaux I, II, III et IV ont légèrement diminué en proportion entre 2007 et 2008. Inversement, les prestations d'orientation et d'accompagnement ont connu un essor sur la même période, avec plus de 87 000 stagiaires concernés en 2008, soit 13 % du total. Ce type de formation représentait en 2007 moins de 8 % des stagiaires.

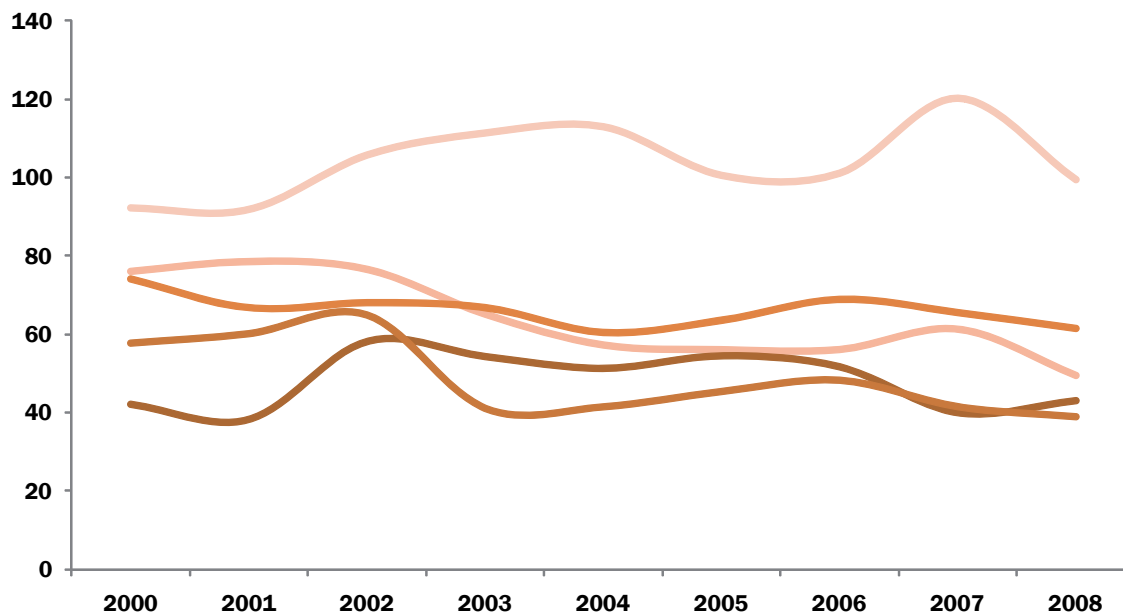
Répartition des stagiaires par niveau de formation en 2008



> Des formations de plus en plus courtes

La durée moyenne des formations est en 2008 de moins de **51 heures par stage**, globalement en baisse depuis 2001. En particulier, la durée moyenne des stages pour les demandeurs d'emploi est passée de 114 heures en 2007 à 93 heures en 2008.

Evolution de la durée moyenne des formations (en heures) par statut juridique 2000-2008



- Secteur associatif
- Travaillleurs indépendants
- Secteur public et para-public
- Secteur privé lucratif (sauf indépendants)
- Secteur consulaire





En téléchargement sur

www.cariforef-mp.asso.fr > Espace professionnel

OU

www.midi-pyrenees.directe.gouv.fr